

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE MONTBELIARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de COLOMBIER FONTAINE

Séance du 24/10/2024

Délibération n° 2024_OCTOBRE_1

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Date de la convocation : 17/10/2024

Date d'affichage : 17/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Octobre, le Conseil municipal régulièrement convoqué le 17 Octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvette FAIVRE, Maire.

Etaient présents : Sylvette FAIVRE, Gérard MUOT, Nathalie JEANNEY, Philippe GEOFFROY, Laurence JACQUIN, Loïc MOTTE, Jean-Pierre CORVEC, René DJAKONI et Théo GRANDMOUGIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T.

Etaient excusés : Géraldine CURTI, qui donne pouvoir à Nathalie JEANNEY et Stéphanie MORIN, qui donne procuration à Laurence JACQUIN. Pierre NACHIN et Matthieu BLOCH.

Monsieur Loïc MOTTE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet – PMA-PROCEDURE DE REVISION DU PLAN DE MOBILITE-CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES (PPA)

Le projet de révision du Plan de Mobilité du Pays de Montbéliard a été arrêté en séance du Conseil Communautaire le 26 juin 2024,

Conformément aux dispositions de l'article L1214*15 du Code des Transports, il doit être soumis à l'avis des personnes Publiques Associées. Sont ainsi appelés à délivrer un avis :

- * les conseils municipaux des 73 communes de PMA
- * le conseil départemental du Doubs,
- * le conseil régional de Bourgogne Franche Comté,
- * les autorités administratives compétentes de l'Etat,
- * les autorités organisatrices de mobilité limitrophes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 Voix POUR, 0 Voix CONTRE, 1 ABSTENTION (Jean-Pierre CORVEC), Approuve sans réserve,

Fait à Colombier-Fontaine,
Le 24 Octobre 2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,

S. FAIVRE

S. Faivre

